



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SIECLE-Orientation/SLO

Phase provisoire - Saisie des données de l'orientation

Service académique d'information et d'orientation

Pôle Prébac

Affaire suivie par : Secrétariat SAIO

Tél : 01 57 02 68 10

Mél : ce.saio@ac-creteil.fr

Texte adressé à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Mesdames et messieurs les directeurs de CIO,

s/c de

Mesdames et monsieur les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale de la Seine-et-Marne, de la Seine-st-Denis et du Val-de-Marne

Mesdames et monsieur les IEN-IO

Annexes :

- *Fiche - Orientation*
 - *Fiche – Siecle-Orientation en lien avec SLO*
 - *Fiche - Service en ligne*
 - *Guide Dopae*
-

Mesdames, Messieurs,

L'application Siecle-Orientation sera accessible du **12 décembre 2022** au **3 avril 2023** pour la saisie de la phase provisoire. Les représentants légaux des élèves de 3^e et 2^{de} GT pourront saisir leurs intentions via le service en ligne orientation (SLO) disponible dans [Educonnet](#). Ces saisies seront transférées automatiquement dans Siecle-Orientation chaque nuit.

Pour vous accompagner dans cette procédure, une partie de la documentation du MEN vous a été fourni depuis le 9 novembre 2022. Quant aux fiches techniques relatives au module « suivre la procédure », elles seront accessibles sur le site du [SAIO](#) dès leur diffusion par le national.

Le calendrier détaillé de la phase définitive vous parviendra en temps utile.

Par ailleurs, les fiches de suivi à destination des autres publics sont disponibles dans [Dopae](#) et sur le site du [SAIO](#).

Point de vigilance – Paramétrage des Enseignements De Spécialité (EDS) :

Les lycées doivent **impérativement** effectuer la saisie et/ou l'actualisation des EDS qu'ils proposent entre **le 2 et 9 décembre 2022**.

Je vous rappelle que sans cette opération, les représentants légaux ne pourront pas distinguer dans « le service en ligne orientation » l'ensemble des EDS existant de ceux proposés dans le lycée.

Cas particulier : Dans l'éventualité où le paramétrage ne peut pas être effectué (pas de 1^{re} G ou moins de 4 EDS proposés), les EDS seront tous affichés comme n'étant pas proposés par l'établissement. Le cas échéant, cela nécessite de communiquer avec les représentants légaux pour les accompagner dans leurs choix.

En cas de difficulté technique, la DSI reste mobilisée pour vous accompagner via le ticket Pass.

Je vous remercie de votre implication dans l'utilisation de ces outils de pilotage.

La cheffe du service académique d'information et d'orientation

Elisabeth Boyer